

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

DISH-LAV E

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code du produit 10459.0001

Synonymes Aucun(e).

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/de la

préparation

Produit pour lave-vaiselle

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la Steinfels Swiss

société/entreprise Division der Coop Genossenschaft

St. Gallerstrasse 180

Postfach 53

CH-8411 Winterthur Tel: 052 234 44 00 Fax: 052 234 44 01 info@steinfels-swiss.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence 145 (Tox Center)

Date d'émission 12.01.2015

Version 1 (GHS)

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP) Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 1B, H314 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Inhalation, Catégorie 3, H335

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE C; R34

Information complémentaire

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage





Mention d'avertissement

Mentions de danger H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires

graves.

Danger

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence P260: Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/

vapeurs/ aérosols.

P280c: Porter des gants de protection/ un équipement de protection

des yeux/ un équipement de protection du visage.

P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin.

P501: Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation

d'élimination des déchets agréée.

Conseil supplémentaire Aucun(e).

Identificateur de produit selon

SGH

Natriumsilikat

Étiquetage conformément à la Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE



C - Corrosif.

Phrase(s) de risque R34: Provoque des brûlures.

Phrase(s) de sécurité S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et

abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S28: Après contact avec la peau, se laver immédiatement et

abondamment avec de l'eau.

DISH-LAV E Date d'impression 12.01.2015 2 / 10

S36/37/39: Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux / du visage. S45: En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement

un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette Natriumsilikat

2.3. Autres dangers

Pas d'information disponible.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique Formulation.

Composants		Classification CLP	Classification DSD/DPD	Identificateur de produit
Pentasodium Triphosphate	30% - 50%	Eye Irrit. 2 H319, Skin Irrit. 2 H315, STOT SE 3 H335		NoCAS: 7758-29-4
Natriumsilikat	15% - 30%	Skin Corr. 1B H314, Met. Corr. 1 H290	C; R-34-37	
Na-Hexametaphosphat	10% - 15%			NoCAS: 68915-31-1 NoCE: 272-808-3
Sodium carbonate	5% - 10%	Eye Irrit. 2 H319	Xi; R-36	NoCAS: 497-19-8 NoCE: 207-838-8 NoIndex: 011-005-00-2
Fettalkohol alkoxylate	1% - 2.5%	Eye Irrit. 2 H319, Skin Irrit. 2 H315, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 3 H412	Xi,N; R-36/38-50	

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin dans les cas

graves.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la Contact avec la peau

peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les

> paupières, pendant au moins 15 minutes. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Si l'irritation

oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS

faire vomir. Consulter un médecin si nécessaire.

DISH-LAV E 1 (GHS)

Date d'impression 12.01.2015

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés N'importe lequel.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas inflammable En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants

Procédure standard pour feux d'origine chimique. Porter des vêtements de protection intégrale contre les agents chimiques.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. En cas d'incendie, refroidir les citernes par arrosage.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les nonsecouristes Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Balayer pour éviter les risques de

glissade.

Conseils pour les secouristes

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans le sous-sol. Ne pas contaminer l'eau. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

pas circ conter

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin

d'élimination. Rincer à l'eau.

DISH-LAV E Date d'impression 12.01.2015 4 / 10

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter l'ingestion, l'exposition des yeux et de la peau ainsi que l'inhalation de toute vapeur générée. Porter un équipement de protection individuel. Ne jamais mélanger les concentrés directement.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Ne pas stocker en présence de produits alimentaires. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas entreposer près des acides. Ne pas congeler. Conserver les conteneurs secs et hermétiquement fermés pour empêcher l'absorption d'humidité et la contamination.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection individuelle

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Protection des mains

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Contact total (Défintion Contact au maximum:

480 minutes)

Matériel: caoutchouc butvle

épaisseur minimum: 0.47mm +/-0.05mm Temps de pénétration: 480 minutes

Matériel testé: Butoject 897+ Contact par éclaboussures (Défintion

Contact au maximum: 30 Minutes) Matériel: caoutchouc nitrile épaisseur minimum: 0.2mm

Matériel testé: Dermatril (R) P 743 Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés

et il est différent d'une fournisseur à l'autre.

Protection des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps Protéger contre les éclaboussures en versant: Tablier en

caoutchouc ou en plastic. Enlever et laver les vêtements

contaminés avant réutilisation.

Risques thermiques Pas de précautions spéciales.

DISH-LAV E Date d'impression 12.01.2015 5 / 10

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme Solide. Couleur Blanc.

Odeur Caractéristique.

Seuil olfactif Pas d'information disponible.

pH: 11.5 (solution 1%)

Point/intervalle de fusion: Pas d'information disponible. Point/intervalle d'ébullition: Pas d'information disponible. Point d'éclair: Pas d'information disponible.

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible. Inflammabilité: Pas d'information disponible. Limites d'explosivité: Pas d'information disponible. Pression de vapeur: Pas d'information disponible. Densité gazeuse: Pas d'information disponible.

Densité relative: 1000

Hvdrosolubilité: complètement soluble

Coefficient de partage (n-Pas d'information disponible.

octanol/eau):

Température d'auto-Pas d'information disponible.

inflammabilité:

Température de décomposition: Pas d'information disponible. Viscosité: Pas d'information disponible.

Dangers rélatifs à la combustion

et à l'explosion:

9.2. Autres informations

Propriétés comburantes

Caractéristiques Générales du

Produit

Pas d'information disponible.

non dangéreux(se)

Aucun(e)

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Pas d'information disponible.

10.2. Stabilité chimique Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les

prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions

dangereuses

Des gaz toxiques peuvent être libérés en cas de contact avec:

Acide

10.4. Conditions à éviter Réaction exothermique avec des acides forts.

10.5. Matières incompatibles Incompatible avec des acides. Incompatible avec des agents

oxydants.

DISH-LAV E Date d'impression 6/10 12.01.2015 1 (GHS)

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Pentasodium triphosphate (CAS 7758-29-4)

Dermal LD50 Rabbit > 7940 mg/kg (IUCLID) Oral LD50 Rat = 3100 mg/kg (IUCLID) **Disodium carbonate (CAS 497-19-8)**

Dermal LD50 Mouse = 2210 mg/kg (NLM_CIP) Inhalation LC50 Rat = 2300 mg/m3 2 h(NLM_CIP)

Oral LD50 Rat = 4090 mg/kg (IUCLID)

Corrosion/irritation cutanée Irritation sévère des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritation sévère des yeux.

Sensibilisation respiratoire/cutanée

Irritation respiratoire

Cancérogénicité Donnée non disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Donnée non disponible.

Toxicité pour la reproduction Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition

répétée

Donnée non disponible.

Danger par aspiration Donnée non disponible.

Expérience chez l'homme Donnée non disponible.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité Donnée non disponible.

Disodium carbonate (CAS 497-19-8)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - 96 h LC50 Lepomis macrochirus: 300 mg/L [static]
Acute Toxicity Data 96 h LC50 Pimephales promelas: 310 - 1220 mg/L [static]

Ecotoxicity - Water Flea - Acute 48 h EC50 Daphnia magna: 265 mg/L

Toxicity Data

TOXICITY Data

12.2. Persistance et dégradabilité Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation

DISH-LAV E Date d'impression 12.01.2015 7 / 10

respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non

utilisé

Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en

vigueur.

Emballages contaminés Les récipients vides doivent être mis à la disposition d' une

entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur

élimination.

14. Informations relatives au transport

ADR/RID Proper shipping name TRIOXOSILICATE DE DISODIUM

No ONU 3253. Classe 8.

Groupe d'emballage III. Etiquettes ADR/RID 8. Code de classement C6.

Risk No. 80.

Quantité limitée 5 kg. Code de tunnel E

IMDG Proper shipping name Disodium trioxosilicate

No ONU 3253. Classe 8.

Groupe d'emballage III. Etiquettes IMDG 8. Quantité limitée 5 kg. No EMS F-A, S-B. Marine Pollutant no

DISH-LAV E 1 (GHS) Date d'impression 12.01.2015

IATA Proper shipping name Disodium trioxosilicate

No ONU 3253. Classe 8.

Etiquettes IATA 8. Groupe d'emballage III.

Instructions de conditionnement (avion de ligne): 860 (25 kg).

Instruction d'emballage (LQ): Y845 (5 kg).

Instructions de conditionnement (avion cargo): 864 (100 kg).

Autres Informations Aucun(e).

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004:

>=30%: Phosphates

>=5%; <15%: de l'eau, phosphates <5%: agents de surface non ioniques Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 2.

Merkblatt BG Chemie:

M004 Reizende Stoffe/Ätzende Stoffe

M050 Umgang mit Gefahrstoffen (für die Beschäftigten)

Pentasodium triphosphate (CAS 7758-29-4)

EU - REACH (1907/2006) - List of Present

Registered Substances

ID Number 1209, hazard class 1 - low hazard to waters Germany - Water Classification

(VwVwS) - Annex 2 - Water Hazard

Classes

Disodium carbonate (CAS 497-19-8)

EU - Biocides (1451/2007) -Present

Existing Active Substances

EU - REACH (1907/2006) - List of Present

Registered Substances

Germany - Water Classification

(VwVwS) - Annex 2 - Water Hazard

Classes

ID Number 222, hazard class 1 - low hazard to waters (footnote 8)

15.2. Évaluation de la sécurité

chimique

Non demandé.

16. Autres informations

Signification des abréviations et

acronymes utilisés

Aucun(e).

Procédure de classification Méthode de calcul.

Libellés des phrases

H290: Peut être corrosif pour les métaux.

mentionnées aux sections 2 et 3

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires

H315: Provoque une irritation cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

DISH-LAV E Date d'impression 9/10 12.01.2015 1 (GHS)

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

R34: Provoque des brûlures.

R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

R36: Irritant pour les yeux.

R37: Irritant pour les voies respiratoires.

R50: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Autres informations Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

Mode d'emploi Réservé aux utilisateurs professionnels.

Clause de non-responsabilité Les informations contenues dans la présente fiche de données de

sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date

de publication de ce document.